

Honoraires de Transaction à la charge du Vendeur

Honoraires Forfaitaires	▪ 3 000,00 € T.T.C.
Prix de vente inférieur ou égal à 200 000 €	▪ Honoraires Forfaitaires +5% T.T.C.
Prix de vente supérieur à 200 001 €	▪ Honoraires Forfaitaires +4,5% T.T.C.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Honoraires de location

Baux pour Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989 Baux Meublés / Baux Mixtes	Honoraires Bailleur	Honoraires Locataire
Entremise et négociation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 70 € T.T.C 	-
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 10 € T.T.C ./ m² de surface habitable 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 10 € TTC / m² de surface habitable
Etat des lieux location vide	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 3 € T.T.C. / m² de surface habitable 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 3 € TTC / m² de surface habitable
Etat des lieux location meublée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 3 € T.T.C. / m² de surface habitable 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 3 € TTC / m² de surface habitable

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Honoraires de location

Locaux / commerciaux / professionnels	Honoraires Bailleur	Honoraires Locataire
Entremise et négociation	<ul style="list-style-type: none"> 15 % T.T.C. du loyer annuel hors charges 	<ul style="list-style-type: none"> 15 % T.T.C. du loyer annuel hors charges
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	<ul style="list-style-type: none"> 5 % T.T.C. du loyer annuel hors charges avec un minimum de 350 € T.T.C. 	<ul style="list-style-type: none"> 5 % T.T.C. du loyer annuel hors charges avec un minimum de 350 € T.T.C.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Honoraires de Gestion

Prestations de gestion (voir détails en agence)	Honoraires Bailleur
Gestion immobilière FORMULE ÉQUILIBRE (Quittancement, relance locataire, révision du loyer, suivi des congés, récupération des charges locatives et de la TEOM, édition des comptes de gérance le 25 de chaque mois, versement le 25 de chaque mois)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 6,00% des encaissements
Gestion immobilière FORMULE SERENITÉ (Formule Equilibre et gestion des travaux d'entretien courant)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 7,80% des encaissements
Gestion immobilière FORMULE PLÉNITUDE (Formule Sérénité et règlement des charges aux syndicats, représentation à 1 assemblée générale par an, gestion des sinistres assurances, aide à la déclaration des revenus fonciers)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 9,60% des encaissements
Assurance GLI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2,95% des loyers, charges et taxes
Taux horaires (pour intervention non comprise dans les formules décrites ci-dessus)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 70 € T.T.C. de l'heure

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.